



## TOM POUCE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### ACTIVITE BEBES DAUPHINS

#### **A retourner daté et signé**

##### **A) Les séances**

- L'association Tom Pouce ne propose pas de séance à l'unité, l'inscription est annuelle.
- Respecter votre créneau horaire, le temps manqué en début de créneau ne sera pas obligatoirement récupéré.
- Commencer la séance lorsque l'animateur aquatique présent le permet.
- Présence indispensable d'un adulte dans l'eau à côté de l'enfant (en tout état de cause, l'accompagnateur présent est majeur). Il est fortement conseillé de prévoir un adulte par enfant.

Pour une famille avec 1 enfant, deux adultes maximum autorisés dans l'eau.

Pour les familles avec 2 enfants, un adulte par enfant autorisé dans l'eau.

Pour les familles avec 3 enfants et plus, nous contacter pour définir le nombre d'adultes autorisés dans l'eau en fonction de l'âge et de l'aisance des enfants.

- Toute personne accompagnant une famille d'adhérent, si elle n'est pas dans l'eau, doit se trouver au niveau des bancs pour des raisons de sécurité.
- Se conformer aux consignes formulées par l'animateur aquatique et l'hôtesse d'accueil.
- Remettre obligatoirement le certificat médical au plus tard à la première séance.
- Les responsables de l'association se réservent le droit d'annuler une séance en cas d'absence du maître-nageur, de problème technique ou d'un nombre d'enfants insuffisant. La séance sera repositionnée sur un autre créneau ou reportée à une date ultérieure au cours de l'année.

##### **B) Les absences**

- Pour tout changement et afin de gérer les modifications de planning, il vous est demandé de prévenir la secrétaire par téléphone sur le répondeur ou pendant les horaires d'activité. Numéro disponible sur le site internet.

**Aucun remboursement ne sera effectué quel qu'en soit le motif, sauf en cas de fermeture administrative.**

##### **C) L'hygiène**

- Toutes personnes présentant un des symptômes suivants (nez qui coule, toux, maux de tête, fièvre etc..) sont priées de ne pas se présenter dans les locaux de la piscine, afin de protéger les autres personnes présentes.
- Tout enfant porteur de maladie infectieuse ne peut pratiquer l'activité.
- Les poussettes ne doivent pas rester dans le hall d'accueil.
- Retirer et déposer les chaussures à l'entrée du premier vestiaire.

- Vider et rincer le pot de l'enfant après usage ou jeter la couche dans les poubelles après la séance (les couches ne doivent pas être posées sur le bord du bassin ou dans les douches).
- En cas de soucis (vomissement ...) le nettoyage est à la charge des parents. Du matériel sera laissé à votre disposition
- Passer sous la douche et se savonner (enfant et parent) avant l'entrée dans le bassin.
- Ne pas utiliser de pommade avant le bain.
- Porter un maillot de bain ou une couche jetable spéciale piscine pour les bébés.
- Porter un bonnet de bain (adultes et grands nageurs à partir de 5 ans).
- Alimenter votre enfant avant et après la séance dans le hall d'accueil et non dans les vestiaires.
- Retirer les chaussures sur le tapis de jeux du hall d'accueil (propreté pour les bébés !)

##### **D) A respecter**

- Stationner aux emplacements autorisés à l'intérieur de l'enceinte de l'IUFM
- L'utilisation du sèche-cheveux personnel est interdite.
- Il est rappelé que l'association n'est en aucun cas responsable des pertes et des vols. Soyez vigilants.

**Tout comportement non conforme à un des points du règlement ci-dessus pourra entraîner l'exclusion de la personne de l'activité Bébé Dauphins sans remboursement.**

Date :

Signature :

Précédée de la mention "lu et approuvé"